

ecclésiastiques, mais dirigés d'ordinaire par des prêtres séculiers, et ces petits séminaires étaient les pépinières où se recrutaient les clergés d'Ecosse, d'Irlande et d'Angleterre (2).

Qu'il est grand et qu'il est beau le sacrifice du cœur aimant et affectueux du jeune homme qui se détache des personnes qui lui sont chères pour se rendre où le devoir l'appelle ! Quand le jeune Alexandre quitta le toit natal, il disait à sa famille : " c'est pour toujours, je le sais, c'est pour toujours !..."

En effet, la famille qui destine un de ses membres au service de l'Eglise peut, dans les conditions ordinaires, lui dire adieu. Car, après les études classiques, vient le cours de théologie et ensuite l'apostolat. Mais le jeune Macdonell, qui ne pouvait expliquer tout cela à sa famille, se bornait à dire qu'après les études terminées il devait se livrer aux missions. C'était ainsi qu'il entendait, dès le jeune âge, se consacrer au service de ses concitoyens. La sensibilité exquise dont il était doué fut pour lui, dans le cours de sa vie, l'occasion de chagrins profonds ; mais la fermeté de son esprit et son attachement au devoir lui firent toujours mettre de côté les considérations personnelles ; et, quoiqu'il lui en coûtât, il savait maîtriser ses émotions.

Sur la terre étrangère, le jeune Alexandre avait porté un cœur généreux qu'il orna, avec le concours de directeurs éclairés, des nobles enseignements des grands établissements de la catholique Espagne. C'est là qu'il avait connu l'aimable monsieur McEacharn, comme lui dévoué au ministère des missions ; Monseigneur William Reid, dans les bras duquel il devait mourir, et beaucoup d'autres personnages dont le souvenir lui fut toujours cher.

M. Alexandre Macdonell, ayant terminé son cours avec une grande distinction, fut ordonné prêtre le 16 février 1786, à Valladolid.

C'est à sa chère patrie persécutée, honnie pour son attachement à la foi catholique et pressurée par l'insatiable avidité de ses grands propriétaires qu'il voulut porter d'abord les consolations de son ministère. Il revint donc au pays natal avec un enthousiasme ineffable, avec un cœur débordant du désir de faire le bien à ses concitoyens et d'améliorer, selon ses moyens, leur condition sociale. Tous les maux que faisait peser sur les infortunés mon-

---

(2) Il existe un statut de la Reine Anne (fille de Jacques II, qui devait connaître l'attachement des catholiques à sa famille), qui défend aux sujets de l'Eglise Romaine d'envoyer leurs enfants aux pays étrangers pour y recevoir l'éducation. Un autre statut, en 1710, leur défendait d'avoir des instituteurs ou des institutrices de leur croyance. Beaucoup d'autres lois de ce règne sont entachées de mesures tyranniques de ce genre. C'était la liberté de conscience de l'Angleterre à cette époque. Et, avec pareil bagage, on visait à se faire passer pour tolérant. On osait le proclamer !